

FORMATION INCENDIE

Maîtriser l'utilisation des RIA (Robinet d'Incendie Armés)

▪ **Objectifs**

Être capable de réagir lors d'un début d'incendie ou dans le cadre de l'intervention des équipiers de seconde intervention, de mettre en œuvre une tentative d'extinction à l'aide d'un robinet incendie armé dit RIA, et de manipuler le RIA en respectant les consignes de sécurité et les techniques d'extinction avec un RIA.

▪ Durée : 3 heures	▪ Nombre de stagiaires : groupe de 4 à 10 participants
▪ Lieu et horaires : à définir selon vos besoins	▪ Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
▪ Tarif : sur demande	▪ Délai d'accès : 24 heures minimum

▪ **Public**

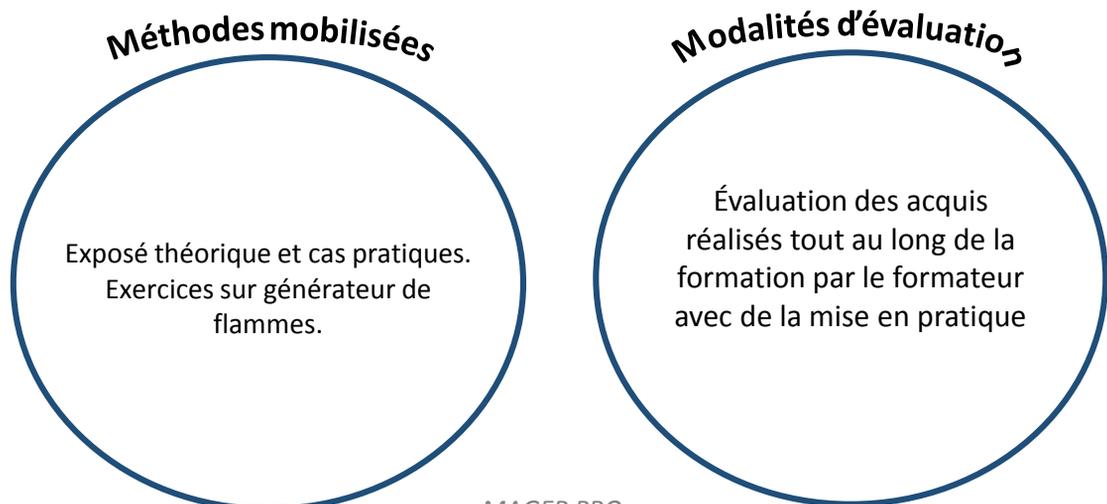
Tout le personnel de l'entreprise

▪ **Prérequis**

Avoir suivi la formation Manipulation des extincteurs

▪ **Profil du ou des formateurs**

Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.



MAGER PRO

Siège social : 1 Impasse du Marraud 10600 Barberey-Saint-Sulpice - 03 25 73 58 85

Agence de Reims : ZI Farman, 6 Rue André Rieg 51100 Reims - 03 26 86 32 50

Email : contact@magerpro.com - Site internet : www.magerpro.com

N° page

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Formation Théorique

- Qu'est-ce que l'incendie ?
- Définition de la combustion et de la propagation
- Causes et effets de l'incendie
- Les différentes classes de feu
- Voir ou revoir les différents procédés d'extinction d'un feu

Formation Pratique Manipulation d'un Robinet Incendie Armé

- Maîtriser la composition et les mécanismes du RIA - Robinet Armé Incendie
- Savoir comment utiliser et manipuler un RIA en situation d'incendie
- Mise en pratique sous forme de feu simulé permettant d'appréhender les réactions du RIA

Observations

- Exercices pratiques se déroulent sous la responsabilité du client
- Le client est tenu de nous indiquer les conditions particulières avant la mise en place de la formation
- La réalisation d'un feu est soumise à autorisation dans certains lieux et pendant certaines périodes de l'année

Le port de vêtement de protection est conseillé pour les exercices d'extinction.

Présenter le registre de sécurité au formateur pour validation de la formation.

Tests

Contrôle de connaissances en continue par des exercices pratiques et théoriques.



MAGER PRO

Siège social : 1 Impasse du Marraud 10600 Barberey-Saint-Sulpice - 03 25 73 58 85

Agence de Reims : ZI Farman, 6 Rue André Rieg 51100 Reims - 03 26 86 32 50

Email : contact@magerpro.com - Site internet : www.magerpro.com

N° page